

Conditions Générales de Vente « Locations meublées »

1. Réservation:

La réservation devient effective après réception de l'acompte et après confirmation écrite par nos soins.

Séjour de 7 nuits et plus : 25% du prix du séjour + Frais de dossier

Court séjour (2 à 5 nuits) : acompte de 25% + Frais de dossier.

Le solde du séjour sera réglé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée.

Moyen de paiement acceptés : Virement bancaire, espèces, Chèques-vacances (ANCV) et Carte bancaire.

2. Arrivée/départ :

La location est mise à votre disposition entre 14H et 19H30 le jour de votre arrivée, elle devra être libérée et clef restituée à 10H au plus tard le jour du départ, après remise en ordre, dégivrage du frigo et nettoyage par vos soins.

Week-end hors vacances : Arrivée le vendredi entre 14h et 19h30, départ le dimanche avant 10h sauf autorisation entre 14h et 16h. Après remise en ordre et nettoyage par vos soins.

3. Dépôt de garantie:

Un dépôt de garantie de 300 € par carte bancaire sera demandé à l'arrivée qui inclut le bris de matériel, il vous sera restitué en fin de séjour après états des lieux, déduction faite du coût du matériel manquant ou cassé.

Un dépôt de garantie de 50€ par carte bancaire sera demandé pour frais de ménage qui sera retenue si la location n'est pas nettoyée correctement.

4. Nos Locations :

Sont compris :

En hiver : Eau chaude, gaz, électricité, chauffage, aire de jeux pour enfants, services du camping et taxes.

En été : Eau chaude, gaz, électricité, chauffage, accès à la piscine (short de bain interdit) du 25 juin au 2 septembre (selon condition météo), aire de jeux pour enfants, services et activités du camping ainsi que les taxes.

Les Couvertures, Couettes et oreillers pour tous le nombre de personne prévu dans la location.

Ne sont pas compris :

Draps et linge de maison , possibilité de location sur réservation

Kit Draps: 11€ lit en 140 cm et 8,50€ lit en 90cm

Kit bébé: lit, chaise haute et baignoire 20€/semaine

5. Annulation :

Toute annulation devra être confirmée par écrit en **lettre recommandée ou par mail avec accusé de réception.**

Plus de 60 jours avant la date d'arrivée : Remboursement de l'acompte hors frais.

Entre 59 et 30 jours avant la date d'arrivée : 25% du contrat est dû

Entre 29 jours et 15 jours avant date arrivée : 50% du contrat est dû

Entre 14 jours et 8 jours avant date arrivée : 80% du contrat est dû

moins de 8 jours avant date arrivée: 100% du contrat est dû

Annulation du fait du Camping Les Auches :

Les sommes versées vous seront intégralement remboursées

6. Pénalité :

Pour des raisons de confort et d'habitabilité :

- ✓ Studio et mobil home 17m²: maximum 2 personnes
- ✓ Chalet montagne, Chalet PMR 34m², Mobil home 21/24m² et Tithome: maximum 2 adultes et 2 enfants de moins de 15 ans.
- ✓ Chalet Confort 34m², Sun chalet 31m² et mobil home 28m²: maximum de 4 adultes et 1 enfant.
- ✓ Sun chalet 34m² : Maximum 4 adultes et 2 enfants de moins de 15 ans.
- ✓ Sun Chalet 40m² et Mobil home 3 chambres: Maximum 5 adultes + 1enfant
- ✓ Appartement 60m² : Maximum 5 adultes + 2 enfants

Attention ! *En cas de non respect du nombre maximum de personne, il vous sera facturé la somme de 20€ par nuit et par personne*

7. Médiateur à la consommation : CM2C

49 Rue Ponthieu 75008 Paris

Tél : 01 89 47 00 14

8. Piscine et aire de Jeux

Accès réservé uniquement aux résidents du camping, les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

9. Branchement des véhicules électriques:

Uniquement à la borne prévue à cet effet devant le bureau d'accueil. (Branchement interdit sur l'Emplacement), Facturation au kwh consommé

10. Animaux :

Le client ne pourra sous aucun prétexte introduire dans le camping des animaux (chien, chat) sans autorisation de la Direction du camping.

Les animaux admis (En Emplacement de camping uniquement) doivent être tenus en laisse en permanence et ne sont pas acceptés dans les lieux publics fréquentés par les vacanciers.

Ils ne doivent pas être laissés au camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.

Les propriétaires devront se munir de leur carnet de vaccination et justifier qu'ils sont convenablement assurés vis-à-vis des tiers.

11. Règlement intérieur :

Tout client du camping est tenu de se conformer au règlement intérieur (afficher au bureau d'accueil), Tout infraction à ce règlement sera susceptible d'entraîner la résiliation immédiate du contrat aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au camping.

Nous rappelons que la charge des appareils électriques dans votre location est sous votre responsabilité et doit s'effectuer sous votre surveillance.

12. Règles de la vie sur le camping :

L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 22h00, il est obligatoire que chacun respecte le droit de repos de ses voisins. Pour toutes les parties communes (sanitaires, jeux extérieurs, piscine et pataugeoire) la surveillance est assurée par les parents ou accompagnateurs. La direction décline toutes responsabilités en cas d'accident. Les barbecues électriques sont interdits.

A la piscine les shorts de bain sont interdits et les couches piscine obligatoires pour les bébés.

Circulation : La circulation des véhicules est limitée à 10 km/h et est interdite dans le camping entre 22h30 et 7h du matin (les motos n'ont pas d'autorisations spécifiques). Toute personne présente sur le camping devra se comporter en bon père de famille.

Visiteurs : Pour préserver le calme du camping vos amis pourront vous rendre visite de 10h à 21h. Les visiteurs devront se présenter à l'accueil pour s'acquitter de leur redevance (3€/ jour et n'ont pas accès à la piscine), les visiteurs seront sous la responsabilité de leurs hôtes et le véhicule stationné à l'extérieur. (Maximum 3 personnes/jour).

Responsabilité : Il appartient au vacancier de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du vacancier. Tout oubli d'effet personnel à l'intérieur du camping ne saurait engager la responsabilité de notre établissement